



Service de l'interaction citoyenne  
Participation publique

Mandaté : Conseil de quartier Duberger-Les Saules

No de dossier : CA2-2018-207

1 Date, événement et lieu	2 Origine	3 Objet
Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Consultation LAU <input checked="" type="checkbox"/> Tenue le 12 décembre 2018 à 19 h, au centre communautaire Duberger, salle RC-06	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Conseil exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 22604Cb, R.C.A.2V.Q. 240 (Projet Hamel-Côté - Trudel Alliance)

## 4 Présences

**Membre avec droit de vote :** Mesdames Jessie Martin et Nathalie Bélisle ainsi que messieurs Hervé Landri-Fondja et Charles Lessard. Il n'y a pas quorum

**Membre sans droit de vote :** Mme Dominique Tanguay, conseillère du district des Saules

**Personne-ressource :** M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme, arrondissement des Rivières

**Animation et préparation du rapport :** M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

## 5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.6V.Q. 240 par la personne-ressource.
- Mention que le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

## 6 Recommandation du mandaté

Ce point est reporté en l'absence de quorum.

## 7 Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 11

6 femmes; 5 hommes

Nombre d'intervenants : 3

Un résidant de la rue Chamberland signale que des employés d'entreprises du secteur se stationnent dans sa rue et que cela occasionne des problèmes pour circuler et pour le déneigement. Il souhaite que le projet qui sera réalisé comporte suffisamment d'espaces de stationnement pour que les employés et les visiteurs soient en mesure de tous se stationner sur le site et éviter les débordements dans les rues voisines.

Ce résidant demande également si le projet du requérant touche le commerce de type crèmerie Bobil.

*Réponse du requérant : Un stationnement comportant un nombre de cases permettant de répondre aux besoins des occupants est prévu. Le commerce Bobil fait également partie de la transaction. Le propriétaire souhaite mettre fin à ses activités. Cependant, la vocation de cet emplacement reste à déterminer.*

Une citoyenne se demande si la maison située au 2030 rue Côté fait également partie du projet envisagé.

*Réponse du requérant : Elle a été achetée pour des questions de sécurité et de salubrité et sera éventuellement détruite.*

Un résident qui est déjà intervenu fait part de ses préoccupations sur la vitesse de la circulation sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Il note qu'il est difficile de s'insérer sur les voies de circulation. Il propose que la vitesse soit diminuée à 50 km/h, comme sur le boulevard Père-Lelièvre, pour améliorer la sécurité des résidents et des futurs usagers des commerces et des bureaux qui pourraient s'établir à cet endroit.

Une résidante ajoute que plusieurs accidents ont eu lieu dans ce secteur.

Le requérant précise certains aspects de son projet. Il précise que son groupe est très intéressé par le boulevard Wilfrid-Hamel et juge l'offre commerciale déficiente dans le secteur. Il explique la démarche d'acquisition effectuée dans la zone et présente les projets qui pourraient être réalisés. Concernant la bande de protection de la rivière, il est projeté d'y planter des végétaux et de l'aménager comme aire de repos pour les usagers des bâtiments. Son groupe est sensible à la qualité de l'environnement dans leurs projets et souhaite y aménager des plantations importantes. Concernant le stationnement, le nombre de cases sera suffisant pour répondre à la demande des occupants. Une réflexion est également en cours sur les accès au site.

## 8 Questions et commentaires du conseil d'administration

Un administrateur trouve le projet intéressant pour le secteur. Il invite à envisager la présence d'un feu de circulation pour les piétons à l'intersection de la rue du Grand-Tronc pour permettre aux résidents et employés du secteur d'accéder aux nouveaux services. La présence d'un trottoir continu est également

souhaitable pour permettre aux gens de s'approprier l'endroit autrement qu'en automobile. Il se questionne sur la possibilité de porter une attention particulière à la végétalisation des abords de la rivière Saint-Charles et d'aller au-delà des normes minimales.

Cet administrateur observe qu'une passerelle traverse la rivière à proximité et se demande s'il est possible de relier le projet à ce sentier.

*Réponse du requérant : Ce lien pédestre constituerait un atout pour le projet, mais cela dépasse les limites du terrain acheté. En ce sens, la décision de donner suite à cette suggestion n'appartient pas au promoteur.*

## 9 Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l'Arrondissement des Rivières

**Approuvé par :**

Signé

Hervé Landri-Fondja  
Administrateur président la séance  
Conseil de quartier Duberger-Les Saules

8 janvier 2019

**Préparé par :**

Signé

Xavier Mercier Méthé  
Conseiller en consultations publiques  
Service de l'interaction citoyenne

8 janvier 2019